



Association
Insertion
Éducation
Soins

Rapport d'activité 2021



<https://association-ies.fr>

Sommaire

L'Association

La lettre du Président	3
Ils nous ont quittés en 2021	4
Le mot de la Directrice Générale	5
Notre Histoire	6
Notre organisation	7
Nos établissements	8
Population accompagnée	9

L'année 2021 à l'AIES

Les grandes réalisations 2021	12
Les projets 2022	13
Point sur le Projet associative	14

Le rapport d'activités

Synthèse	15
Activités de la Gouvernance associative	16
Le bilan social	17

Le rapport financier

Synthèse et comptes	19
---------------------	----

La commission Communication

Synthèse	25
----------	----

La réforme des CVS

Synthèse	26
----------	----

Nos partenaires

Ils nous font confiance	27
-------------------------	----

Bulletin d'adhésion

	28
--	----

Glossaire

	29
--	----



Association IES

Siège social et direction générale
3 place de la Mairie - BP 60137
78196 Trappes-en-Yvelines Cedex

Téléphone : 01 30 50 22 56



Atelier espaces verts à l'ESAT



Classe UEE - IME Pré d'Orient

La lettre du Président



Mesdames, Messieurs

Après une année 2020 complètement hors-norme et qui restera gravée dans la mémoire collective avec l'apparition de cette pandémie COVID qui a bouleversé la vie de chacun, tant professionnellement que personnellement, nous espérons tous beaucoup de 2021. Malheureusement, malgré l'amélioration indiscutable de la situation sanitaire, l'année 2021 ne nous a pas encore permis de retrouver un rythme de vie normal.

Les défis pour notre Association, pour les équipes professionnelles, pour les familles et toutes les personnes en situation de handicap que nous accompagnons chaque jour, ont continué d'être très nombreux.

Mais ces défis ont été relevés et nous ne pouvons qu'en être heureux et très fiers.

Si le contexte sanitaire a continué d'impacter la vie de tous, nous nous sommes habitués à cette situation rythmée par l'évolution de la Covid. Qu'il s'agisse des usagers, des familles, des équipes professionnelles ou des bénévoles du Conseil d'administration, tout le monde a su s'adapter aux contraintes avec philosophie, engagement et bonne volonté.

Les enfants, adolescents et adultes de nos établissements ont pu retrouver un accompagnement presque normal, sans rupture de parcours, et nous nous réjouissons de n'avoir pas eu à déplorer de cas graves, ou avec séquelles notables, pour nos usagers.

Nos professionnels ont, comme en 2020, démontré tout leur professionnalisme en sachant adapter leur démarche d'accompagnement au mieux des besoins et des intérêts des enfants et adultes accueillis, et en s'efforçant de manière permanente à ce que les effets des contraintes sanitaires leur soient aussi minimes que possible. Au-delà de ces efforts en matière d'accompagnement des usagers, et grâce à un engagement permanent, nos professionnels ont su mener à bien le développement et la réalisation de nombreux projets comme la création d'une unité d'enseignement externalisée au sein du Groupe scolaire Jules Ferry à La-Celle-Saint-Cloud, l'ouverture du restaurant "Le Douze Heures" à

Trappes, animé par une équipe de travailleurs adultes de l'ESAT, l'organisation de "séjours répit" pendant les vacances scolaires pour nos enfants de Trappes et du Pré d'Orient ou la finalisation du projet UMEAS (Unité mobile SESSAD) au Pôle de Saint-Quentin, projet qui démarrera officiellement courant 2022.

De superbes réussites pour nous, une santé financière solide, et nous avons encore plein de projets pour 2022, comme, entre autres, l'ouverture de 2 nouvelles classes d'unités d'enseignement externalisées sur Saint-Quentin-en-Yvelines ou la création de logements inclusifs pour les adultes de l'ESAT.

Néanmoins, cela ne doit pas faire oublier que le secteur du handicap est en danger, faute de valorisation de ses professionnels et de reconnaissance de leurs compétences et de leur engagement par les pouvoirs publics. Jour après jour, recruter devient de plus en plus difficile. C'est à ce titre que l'Association s'est battue tout au long de l'année 2021, et continue de se battre, afin que soient reconnus à leur juste valeur ces métiers du médico-social, encore partiellement «oubliés» du Ségur de la Santé. Il en va de la qualité d'accompagnement que nous devons aux personnes vulnérables que nous accueillons chaque jour.

Cet accompagnement va encore évoluer très rapidement avec toujours une très forte pression des pouvoirs publics sur la transition inclusive concrétisée par la réforme des ESAT ou la transformation des établissements enfants/adolescents en "dispositifs", mais les équipes sont conscientes des enjeux et ont déjà largement prouvé qu'elles savaient s'adapter.

Alors oui, malgré tout ce qui nous reste encore à faire, à négocier ou à construire pour développer l'association et l'accueil des personnes en situation de handicap qui nous sont confiées, mon message est positif, car ce qui a été réalisé encore en 2021, malgré un contexte toujours difficile, démontre clairement que nous pouvons et nous devons regarder l'avenir avec optimisme.

José LUCAS

Ils nous ont quittés en 2021



BERNARD HUGO, Sénateur et Maire de Trappes pendant 30 ans, mais surtout pour nous, fondateur et premier Président de notre Association, nous a quittés en mars 2021.

Il était celui qui, en 1968, fut à l'initiative de la création de l'Association IES (nommée AMURESOPT à l'époque) et de l'ouverture du premier établissement à Trappes pour enfants en situation de handicap alors même qu'il y a cinquante ans très peu de structures d'accueil d'accompagnement spécialisées existaient en France.

Homme de conviction, militant indéfectible du droit des handicapés et fortement attaché à l'Association IES et à ses valeurs, **BERNARD HUGO** nous a quittés, mais son œuvre demeure. Cette œuvre, c'est notre Association dont il était si fier et qu'il n'a jamais cessé d'accompagner en honorant de sa présence tous nos moments forts : cérémonie du cinquantenaire, journées portes ouvertes ou assemblées générales.

Maintenant, le plus bel hommage que nous pourrons toujours lui rendre sera de perpétuer et continuer de faire grandir ce qu'il a su initier, il y a maintenant plus de 50 ans.

NATHALIE DE LA TORRE, 47 ans, elle était à l'ESAT depuis plus de vingt ans.

Elle y avait reçu sa médaille du travail, il y a quelques mois.

Renversée tragiquement par une voiture en rentrant chez elle, elle nous a quittés le 27 novembre 2021. Ce fût un immense choc pour tous et elle laisse aujourd'hui un grand vide auprès de sa famille, ses amis, ses collègues et les professionnels de l'ESAT.

Nous n'oublierons jamais sa gentillesse et sa bonne humeur.





Le mot de la Directrice Générale

L'année 2021 a vu se prolonger la crise sanitaire que nous espérions, tous, derrière nous fin 2020. Cet état de fait nous a, certes, amenés à continuer d'aménager les fonctionnements selon les aléas que nous apportait cette situation, mais ne nous a surtout pas empêchés de projeter l'association en termes, de développement et de transformation, pouvant répondre ainsi aux besoins des personnes que nous accueillons, tout en restant bien évidemment en adéquation avec notre projet associatif.

Si pour chaque ESMS, il a fallu faire preuve d'innovation, de créativité et d'adaptabilité, pour l'équipe du Siège, répondre aux urgences est devenu le challenge quotidien. Urgences, souvent liées aux problématiques de ressources humaines qui touchent actuellement tout le secteur médico-social et qu'il a fallu traiter tout en maintenant les fonctions supports des ESMS en expertises techniques, juridiques, et financières au mieux des moyens et possibilités actuels.

La loi n° 2021-1040 du 5 août 2022, au-delà du bien-fondé de son application en obligeant, entre autres, les professionnels du secteur médico-social à être vaccinés contre la Covid19, a complexifié la rentrée de tous après les congés estivaux notamment dans les recrutements.

Pour autant, l'AIES a tout de même été présente cette année encore, sur la demande de répit de l'ARS, pour des familles d'enfants, sans solution d'accueil au quotidien ou en situation complexe, repérées par le DIH78 (Dispositif intégré Handicap 78) et les PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées), ainsi que sur celles des familles d'enfants et adolescents accueillis au sein de notre association.

La concrétisation de plusieurs projets a également été actée tout au long de l'année 2021 (L'UMEAS, le Restaurant "Le Douze Heures", l'UEE de l'IME de La Celle-Saint-Cloud).

Cette période particulière, dans l'histoire de l'AIES, restera tout de même riche de partenariats et de solidarités. Le groupe de travail de directeurs généraux du 78 qui s'est mis en place en 2020 avec une réunion hebdomadaire en Visio a continué à travailler ensemble sur toute l'année 2021 et perdure encore aujourd'hui. Ce groupement de DG a facilité les partenariats et la mise en œuvre d'une vraie solidarité interassociative tout en harmonisant nos pratiques auprès de nos financeurs.

Nous pouvons tout de même regretter le report de notre CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour la 3e année consécutive. 2022 sera la bonne année afin de pouvoir mener ce travail à son terme, tout en continuant à collaborer ensemble en inter et pluridisciplinarité sur la transformation de l'offre pour les établissements de l'AIES ainsi que sur les projets de développement et d'innovation des différents pôles. Ce travail autour du CPOM tripartite AIES/ARS/CD78 est indispensable pour l'avenir de l'association.

Cette crise sanitaire, encore active à ce jour même si elle est actuellement moins prégnante au quotidien, bouleverse profondément les pratiques de chacun et amène à se projeter vers un avenir différent dans l'organisation de l'AIES dès à présent et dans les années à venir. Le secteur médico-social est en profonde mutation et l'attractivité des métiers de l'humain est au cœur du défi qui nous attend afin de continuer à proposer aux personnes en situation de handicap un accompagnement de qualité tel que nous le devons et le souhaitons selon les valeurs de l'Association IES.

Bernadette ZIRNHELT



Notre histoire

1968 : Création de l'Association "AMURESOPT" par la municipalité de Trappes et ouverture du 1er établissement : l'EMP "La Corderie".
L'AMURESOPT deviendra "AIES" en 1995

1978 : Ouverture de l'EMPro. "La Plaine du Moulin"

1979 : Ouverture du CAT "les Ateliers de la Mare Savin" qui deviendra l'ESAT de la Mare Savin en 2004

1998 : Reconstruction de l'EMP "La Corderie", qui devient l'IME "La Boissière"

1999 : Création du SESSAD "La Boissière" qui deviendra SESSAD "de Pissaloup"

2007 : Ouverture du SAJH "du Mérantais" pour adultes handicapés vieillissants

L'AIES fusionne avec l'APEDIX de la Celle Saint-Cloud, 3 établissements supplémentaires intègrent l'AIES : l'IME "Le Pré d'Orient", le SESSAD 1 "Le Pré d'Orient" et le SESSAD 2 "Les Djinns"

2016

Ouverture du SESSAD ITEP "la Boissière" **2017**

Ouverture du Restaurant "le 12 heures" **2021**

Création SESSAD UMEAS **2022**



Notre organisation

Créée en 1968, l'AIES est une association loi 1901 gérée par un Conseil d'Administration composé de 15 à 21 membres et par un Bureau composé de 6 à 10 membres.

Sont membres de droit du Conseil d'administration:

- 3 représentants de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
- 2 représentants de la ville de Trappes
- 2 représentants de la ville de La-Celle-Saint-Cloud



ASSEMBLEE GENERALE DES ADHERENTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :
M José LUCAS

BUREAU DU C.A.

SIEGE SOCIAL

Direction générale:
Mme Bernadette ZIRNHELT

PÔLE ENFANTS / ADOLESCENTS

Saint-Quentin-en-Yvelines

Directeur:
M Marc RAYNAUD

PÔLE ENFANTS / ADOLESCENTS

Le Pré d'Orient

Directrice:
Mme Stéphanie HERNOË

PÔLE ADULTES

Saint-Quentin-en-Yvelines

Directeur:
M Fouad MADEC

Membres du Bureau

Président: M José LUCAS
Vice-Présidente: Mme Béatrice JOUANNO
Vice-Présidente: Mme Fabienne BOURGEOIS-GENESLAY
Secrétaire: M Christian GALICHET
Trésorier: M Pierre DERRIEN
Secrétaire-adjointe: Mme Dominique BOUROUF-BASDEVANT
Trésorier-adjoint: M Patrice PRENAT
Membre du Bureau: Mme Christine LAIR
Membre du Bureau: M Philippe CAUZIT
Membre du Bureau: M Jean-Louis DELCOURT

Autres Membres adhérents du Conseil d'administration

Mme Nicole BETHUEL (Membre
d'honneur de l'association)
M Jean-Louis DEGLANE
M Olivier BAILLEUL

Le CA s'est réuni 4 fois en 2021.
Le Bureau s'est réuni 10 fois en 2021

78 adhérents au 31 12 2021

Nos établissements



POLE SAINT-QUENTIN (enfants/adolescents)

- ITEP La boissière (33 places)
- EMPRO La plaine du moulin (45 places)
- SESSAD ITEP La boissière (17 places)
- SESSAD Pissaloup (30 places)
- SESSAD UMEAS (20 places)

155 places agréées



POLE LE PRE D'ORIENT (enfants/adolescents)

- IME Le pré d'Orient (35 places)
- SESSAD Le pré d'Orient (18 places)
- SESSAD Les djinns (12 places)

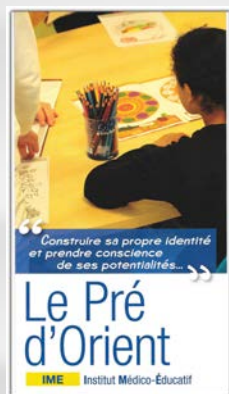
65 places agréées



POLE ADULTES

- ESAT La mare Savin (145 places)
- SAJH Le Mérantais (15 places)

160 places agréées

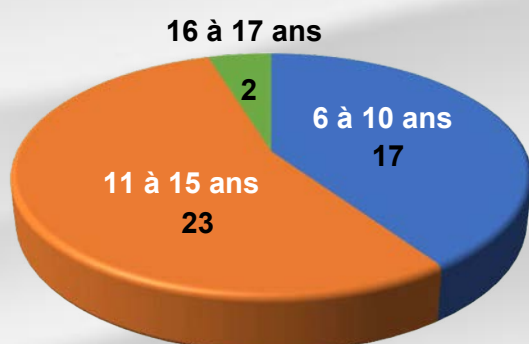




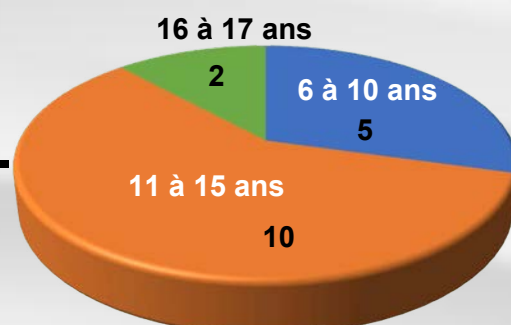
Population accompagnée

**Pôle Enfants/Adolescents
Saint-Quentin-en-Yvelines**

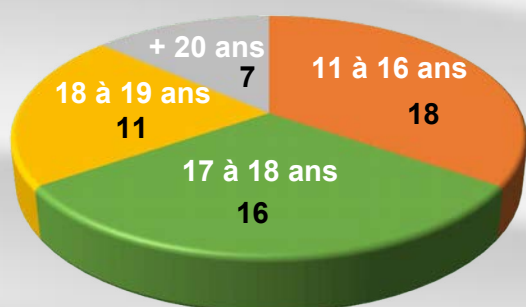
**ITEP
La boissière**



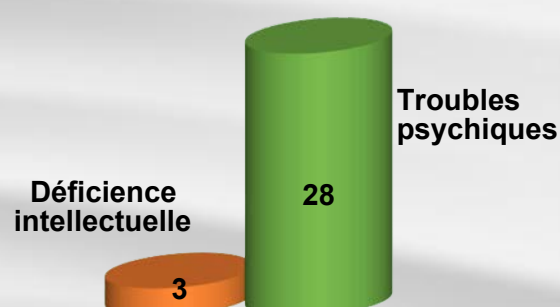
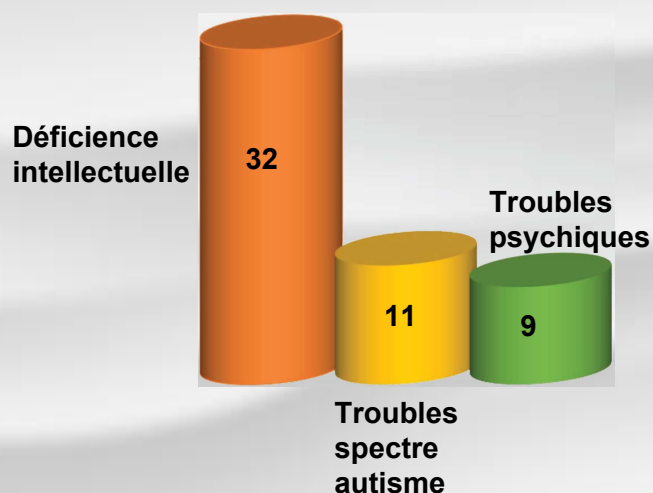
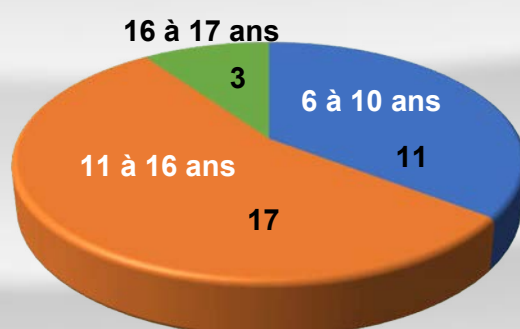
**SESSAD ITEP
La boissière**



**EMPRO
La plaine du moulin**



SESSAD de Pissaloup

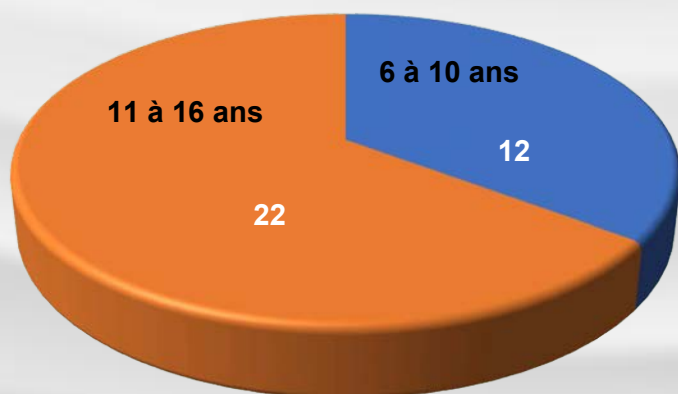




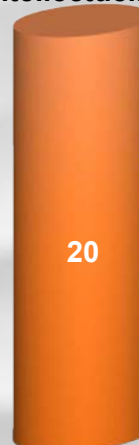
Population accompagnée

**Pôle Enfants/Adolescents
Pré d'Orient**

**IME du pré d'Orient
La Celle-Saint-Cloud**



**Déficiência
intellectuelle**



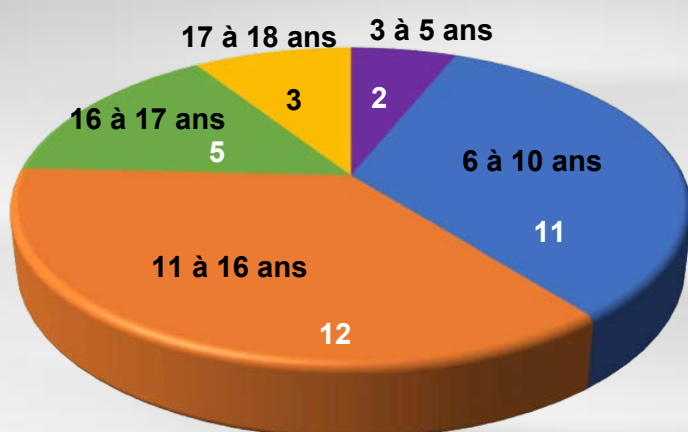
**Troubles
psychiques**



**Troubles
spectre
autistique**



**SESSAD 1 & 2 du pré d'Orient
Versailles**



**Troubles
psychiques**



**Déficiência
intellectuelle**



**Troubles
spectre
autistique**



**Autres troubles
(langage,
communication,
métaboliques,...)**

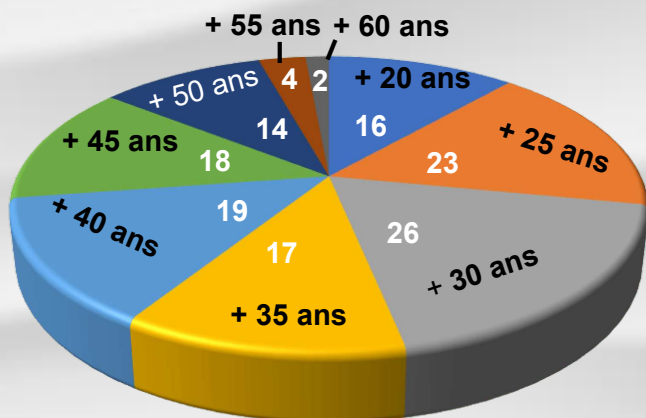




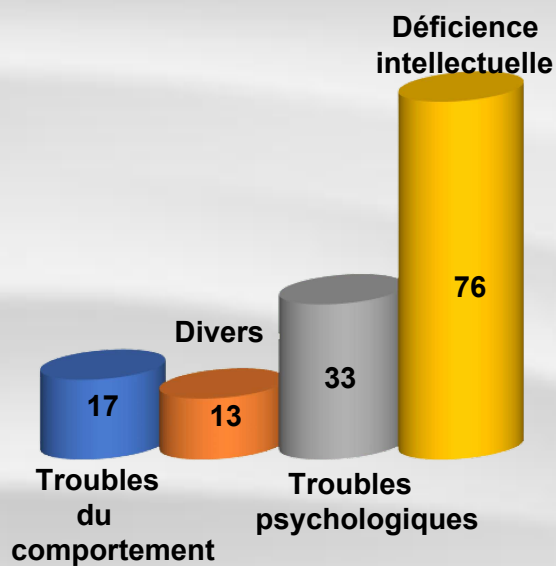
Population accompagnée

Pôle adultes

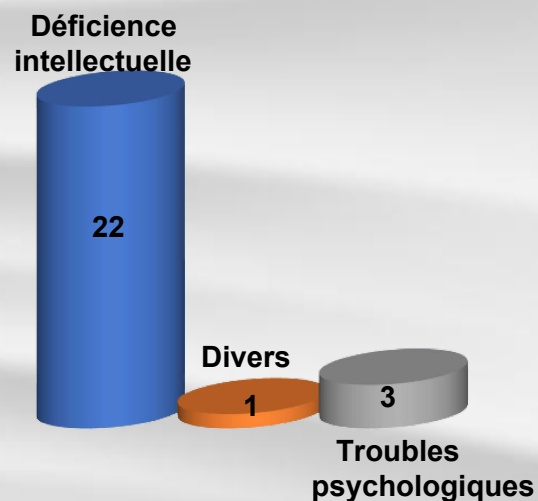
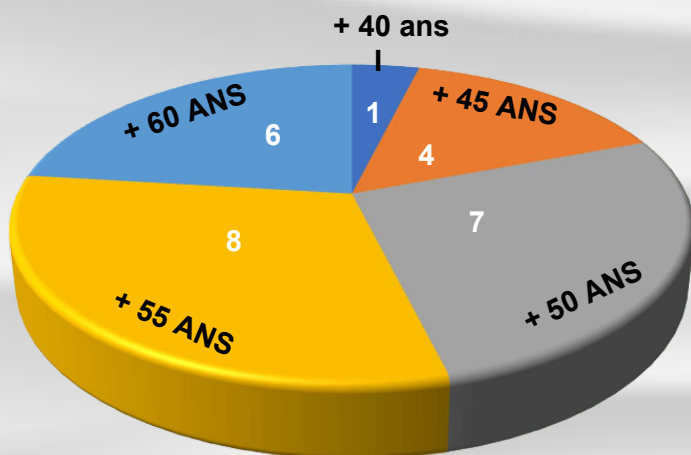
ESAT La mare Savin



Nature des déficiences



SAJH du Mérantais





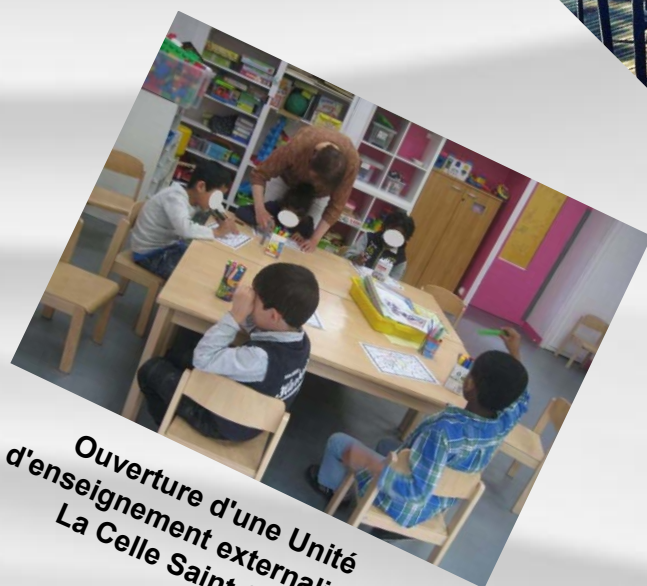
**Accueil Répit
vacances scolaires**



**Partenariat ESAT création potagers
des écoles avec l'Education Nationale**



**Ouverture
Restaurant "le
Douze Heures"
à Trappes**



**Ouverture d'une Unité
d'enseignement externalisée à
La Celle Saint Cloud**



**Partenariat sport avec la
ville de Trappes**

Les grandes réalisations 2021



Nos projets 2022



Hébergement inclusif.
Mise à disposition de logements inclusifs pour nos adultes de l'ESAT. Réponse en cours à l'appel d'offres du Département.



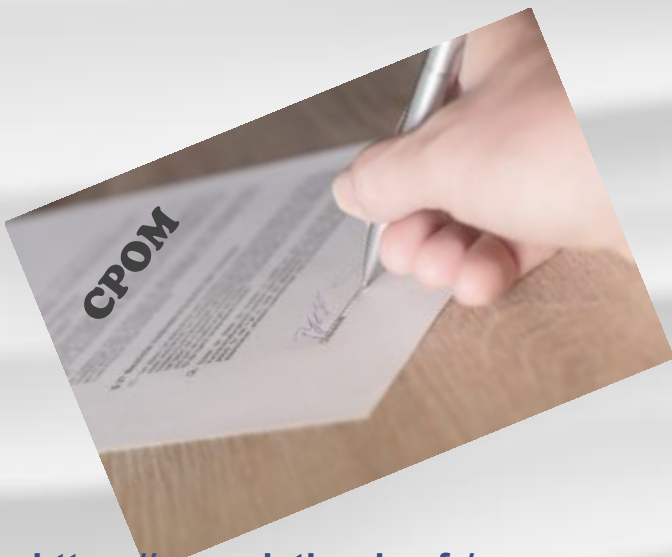
Extension de 5 places à l'IME du Pré d'Orient avec ouverture d'une unité "autisme".



Ouverture de 2 Unités d'Enseignement externalisées sur le pôle de Saint-Quentin-en-Yvelines.
(pour l'EMPRO au lycée technique Henri Matisse et pour l'ITEP avec une école de Trappes à définir)



Ouverture officielle du SESSAD UMEAS
Unité mobile d'évaluation et d'accompagnement aux soins, sur le secteur de Saint-Quentin-en-Yvelines, pour 20 enfants sans possibilité d'accompagnement à ce jour.



Sans oublier, la signature du très attendu CPOM (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) avec l'ARS et le Département. Ce CPOM devrait nous donner les moyens d'une dynamique encore plus favorable pour la gestion de nos projets



Le Projet Associatif 2020 -2025

Notre projet associatif 2020-2025 réaffirme le pilier fondamental de la culture de notre Association qui repose sur la bien-traitance. Cela se traduit pour nos usagers par la mise en œuvre d'une démarche collective visant à l'individualisation et à la personnalisation de l'accompagnement, la valorisation de l'expression des personnes accueillies, le respect de leurs choix et de leurs demandes. Cette valeur s'affirme de la même manière à l'égard des personnels de l'Association, maillon fondamental de l'accompagnement des usagers. Dans ce projet, 6 axes prioritaires sont définis.

Deux ans après sa rédaction, où en sommes-nous ? :

1 - Favoriser la visibilité associative et l'ancrage territorial :

Nous avons encore renforcé nos liens avec la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (soutien fort dans notre projet Hébergement inclusif en cours) et avec les communes sur lesquelles nous sommes installés (Trappes, La Celle Saint Cloud) avec la mise en place de partenariats sport, culturels ou éducatifs (Unité d'Enseignement Externalisée). Nous avons fortement développé notre communication externe et notamment sur les réseaux sociaux.

2 - Accroître notre force de proposition, d'imagination et d'innovation auprès de nos instances de contrôle et de financement :

La création de notre SESSAD Unité Mobile est la concrétisation de l'esprit d'imagination et d'innovation que nos équipes ont su développer depuis 2020. Ce projet UMEAS est une première sur le département et a été salué comme particulièrement innovant par l'Agence Régionale de Santé.

3 - Ne pas hésiter à s'ouvrir pour se renforcer :

Les partenariats et le travail en commun avec les autres associations du secteur a été l'une de nos priorités en 2021. Elle s'est concrétisée, au niveau gouvernance, par un rôle important tenu par l'association dans la création du collectif HANDISOCIAL78 regroupant les associations principales du secteur sur les Yvelines.

4 - Favoriser les relations professionnelles en interne sous l'impulsion du Siège :

De grandes avancées ont été faites sur cet objectif fondamental pour développer la notion d'équipe et le sentiment d'appartenance entre les équipes et l'Association. De nombreuses réunions périodiques ont été mises en place (comptables, cadres, équipes SESSAD,...) ainsi que de nombreuses formations communes. cet axe de développement demeure une priorité pour 2022.

5 - Développer l'attractivité de carrière pour les équipes professionnelles :

Malgré une Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) particulièrement active et une politique de formation solide, cet objectif est encore loin d'être atteint. A cela deux raisons principales, encore accentuées par la crise COVID,

- l'absence de totale reconnaissance financière des professionnels du secteur par les pouvoirs publics.

- la désaffection des plus jeunes pour le secteur du médico-social jugé trop dur et ne dégagant pas de réelles perspectives de carrières motivantes.

C'est encore un axe de travail crucial pour l'Association, comme pour l'ensemble du secteur médico-social, en 2022.

6 - Renouveler nos forces vives associatives pour assurer la pérennité de notre association :

Ce sujet constitue toujours une potentielle inquiétude pour l'Association, qui voit se réduire d'année en année le nombre de ses adhérents et qui n'a toujours que bien trop peu de volontaires prêts à s'investir pour cette belle cause du handicap.

Il nous faut , en 2022, poursuivre nos efforts sur cet objectif qui est essentiel pour la pérennité de l'Association.



Rapport d'activités

Dans un environnement toujours difficile dû à la continuité de la crise sanitaire COVID, la vie associative a néanmoins été très dense en 2021, même si une large part des réunions ont dû encore être organisées par visioconférence.

Ainsi, durant l'année, l'activité générale de la Vie Associative a été marquée par :

- 1 Assemblée Générale Ordinaire le 30 Juin 2021
- 4 réunions du Conseil d'Administration,
- 10 réunions du Bureau du Conseil d'Administration,

Comme chaque année, le Conseil d'Administration et son Bureau ont examiné avec soin les points suivants :

- Suivi et contrôle mensuel des activités du Siège et des Établissements,
- Examen de tous les travaux liés au cadre budgétaire,
- Suivi et contrôle des projets d'extensions et de créations de structures nouvelles comme l'UMEAS.

Outre, ce suivi classique des activités des établissements, les travaux du Bureau et du Conseil d'administration ont notamment porté sur :

- o une révision des statuts qui vous seront proposés, pour validation, à la fin de cette assemblée générale ordinaire en séance extraordinaire.
- o l'actualisation du règlement intérieur statutaire pour mise en conformité avec les nouveaux statuts.
- o La réécriture du Document Unique de Délégation (DUD). Ce document synthétique est un outil clé de gouvernance et de management qui permet de clarifier et sécuriser les rôles et missions de la gouvernance associative (CA et Bureau) et de la dirigeance fonctionnelle (Direction générale, Directions de pôles, établissements et services).

Ce document n'avait pas été remanié depuis juin 2015 et sa revue devenait indispensable dans le cadre du futur CPOM à signer avec l'ARS et le Conseil départemental.

Ces 3 documents ont été validés par le Conseil d'administration dans sa séance du 14 avril 2021.

Par ailleurs, le Bureau a participé activement aux travaux préparatoires au CPOM, en prenant part au Comité de pilotage et aux différents comités techniques (COTECH).

Ses représentants ont aussi participé aux 14 Conseils de la Vie Sociale (CVS) organisés par les établissements en 2021.

La crise du recrutement dans le secteur du médico-social et comment, malgré cela, maintenir une qualité d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap, ont été en 2021 deux sujets cruciaux de réflexion pour les membres du Bureau.

Le Bureau s'est fortement impliqué dans la défense des revendications du personnel en matière de revalorisation des métiers et des salaires.

Un rapprochement a été opéré avec les autres associations du secteur dans les Yvelines pour porter d'une voix commune, nos inquiétudes, nos ambitions et nos espoirs pour la défense des droits et des besoins d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Activité de la Gouvernance Associative

Réunions gouvernance



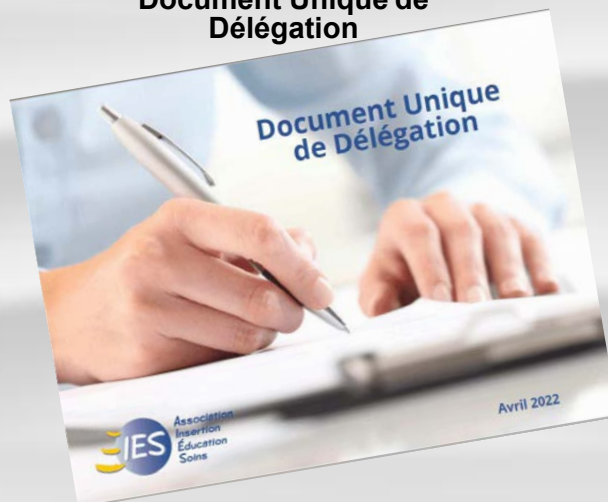
Révision des statuts



Révision du projet intérieur



Réécriture du Document Unique de Délégation



Participation aux Comités Techniques CPOM



Soutien aux équipes pour un Segur pour tous

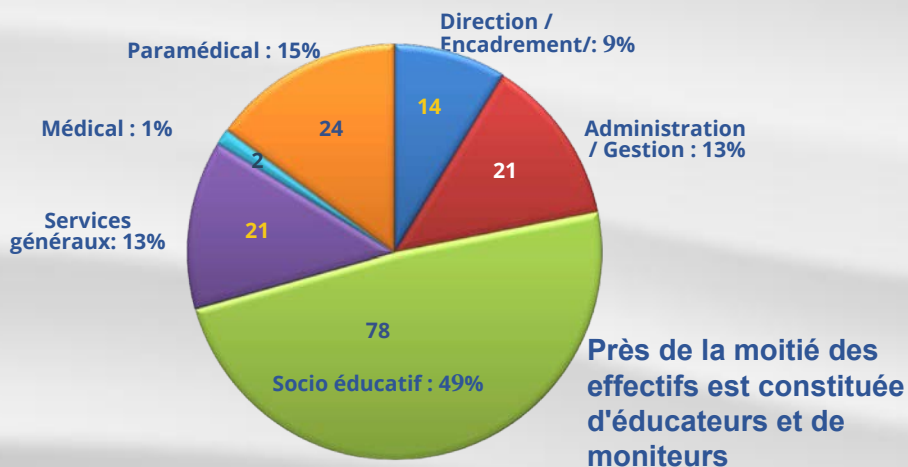




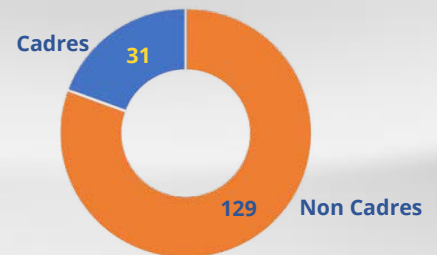
Le bilan social

Effectif total : 160 salariés

Répartition des effectifs par catégories socio-professionnelles

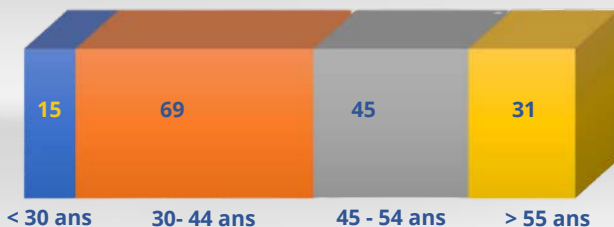


Cadres / Non cadres



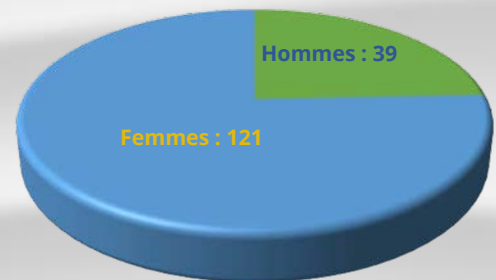
La forte représentation du personnel cadre devrait permettre la création d'un collège cadre lors des prochaines élections de représentants des salariés

Effectif par tranche d'âge



Un bon équilibre en terme d'âge entre jeunesse et expérience

Répartition Hommes/Femmes



Une très large majorité de femmes au sein des effectifs, en totale conformité avec les moyennes nationales sur le secteur.

Réunions instances représentatives du personnel



A noter que suite à de nombreux départs, il va s'avérer nécessaire de procéder au renouvellement par anticipation des représentants des salariés au CSE dès 2022

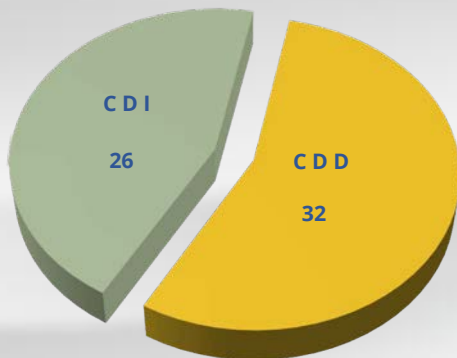
Un accompagnement de qualité grâce à des professionnels expérimentés



Le bilan social

suite

Recrutements



Des chiffres de recrutements quasi identiques à ceux de 2020

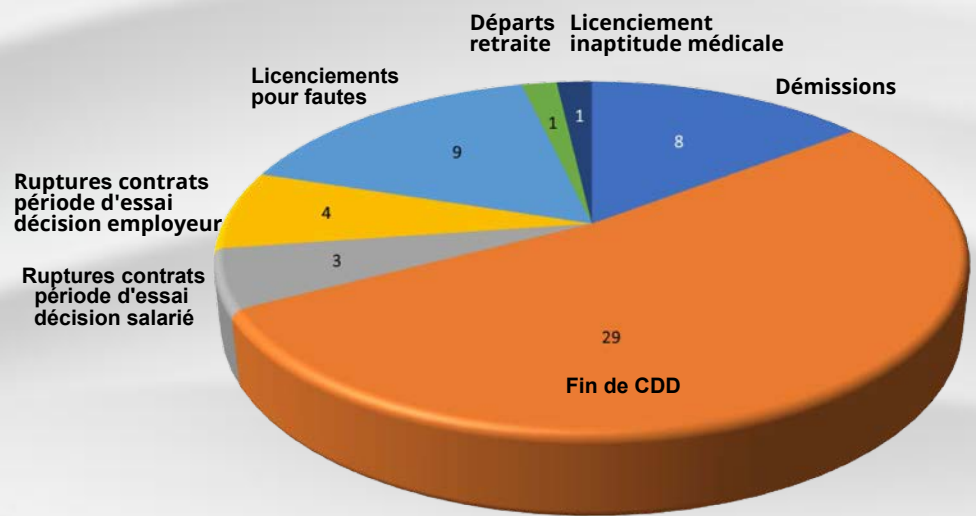
TURN-OVER du Personnel

sur l'année 2021:
34,25 % contre
36,52 % en 2020

Le turn-over au sein des effectifs est étroitement lié au taux d'absentéisme. Les remplacements temporaires nécessitant le recrutement de CDD.

Départs

Une très forte réduction du nombre des départs à l'initiative des salariés, seulement 8 démissions contre 15 en 2020. Les autres chiffres sont sensiblement analogues à ceux de 2020.

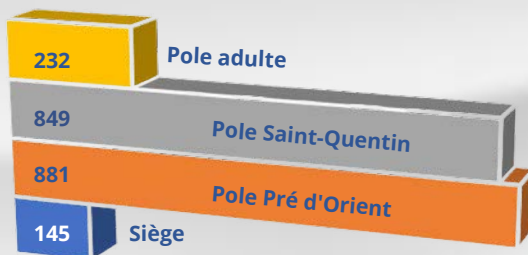


4 077 Jours d'arrêt de travail

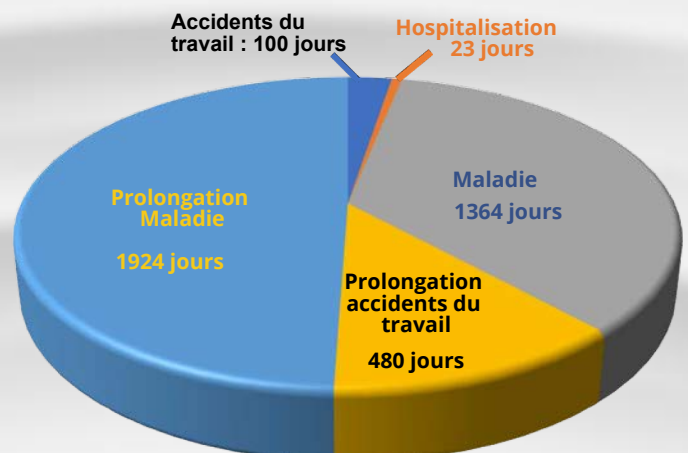
ABSENTÉISME

6,65 % de taux d'absentéisme
contre 7,82% en 2020.

2107 Heures de formation salariés



La formation demeure un levier essentiel et nécessaire au maintien de la qualité de l'accompagnement et à la motivation des professionnels.





Rapport financier

Un solide exercice 2021.

Bilan au 31 décembre 2021 :

Une structure particulièrement saine du bilan encore confortée cette année.

L'Association dispose, grâce à cette solide structure financière, des moyens suffisants lui permettant de poursuivre son développement, comme cela a été fait avec la toute récente création de l'UMEAS, et d'engager de nouveaux projets (hébergement inclusif,...).

Le Compte d'exploitation 2021

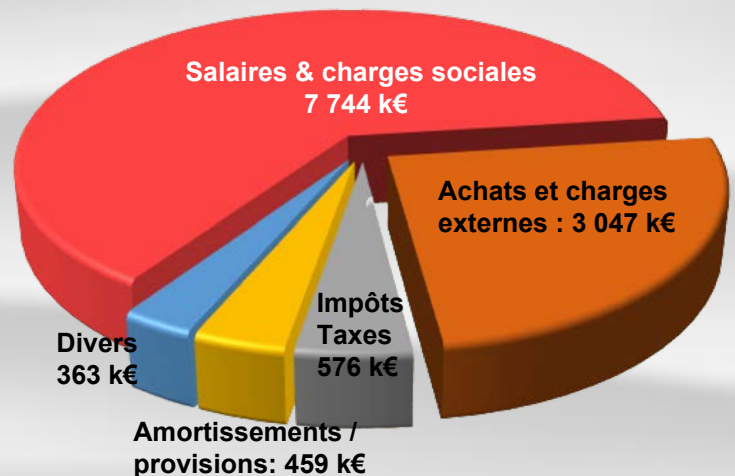
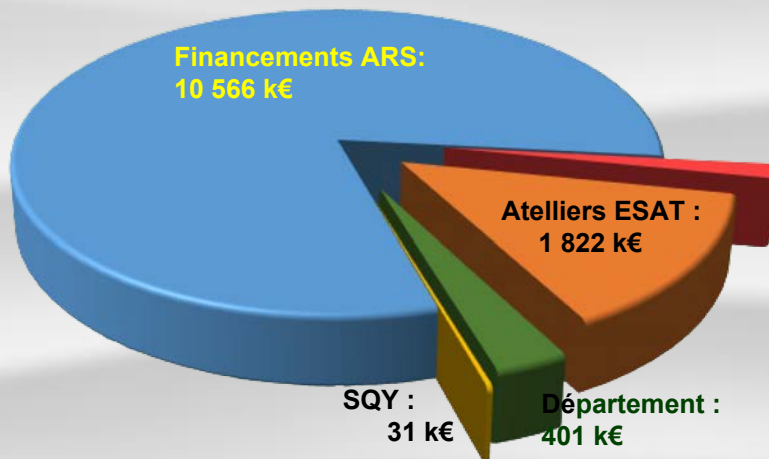
Tous nos établissements et services, hors le SAJH du Mérantais, étant sous tutelle de l'ARS, la contribution de cette dernière dans nos ressources demeure prépondérante à 10 166 K€, soit 80% du total. Le Département contribuant pour sa part à hauteur de 401 K€ pour le Service du Mérantais.

Le complément est essentiellement assuré par l'activité commerciale de l'ESAT, 1 822 k€.

Une subvention de SQY à hauteur de 31 K€ complète ces financements, les cotisations et dons des adhérents ne représentant que 4 K€.

Au niveau des charges, celles-ci sont pour une très large part (7 744 K€, soit 60% du total) constituées des salaires et charges sociales du personnel. Les achats et charges externes à hauteur de 3 047 K€ composant l'autre grande masse des dépenses.

Le résultat comptable cumulé de l'exercice 2021 est encore excellent cette année.



- Résultats à affecter :

Tous les établissements et Services sont excédentaires hors :

- la vie associative et le Siège dont le résultat négatif résulte comme chaque année de la non réévaluation du taux de frais siège à 3,17% depuis 2016. A noter que cette situation devrait évoluer, positivement nous l'espérons, dans le cadre du CPOM qui sera signé cette année.
- le SAJH, sans surprise, les budgets alloués par le Département étant très serrés et ne permettant pas cette année d'assurer un exercice à l'équilibre et ce, malgré les efforts faits par l'équipe pour limiter les dépenses.
- à noter, par ailleurs le redressement significatif des résultats des SESSAD de Versailles après la restructuration de Janvier 2021 et le résultat bénéficiaire de l'ITEP qui couvre maintenant l'intégralité des pertes antérieures reportées.
- Enfin, à saluer la performance des ateliers de l'ESAT qui dégagent un résultat bénéficiaire de 269 K€ et contribuent encore significativement cette année à la solidité financière de l'Association.



Commission communication

Objectifs:

- Développer la notoriété de l'association : valoriser son image et ses actions
- Accroître la force de mobilisation des familles, des bénévoles et des partenaires en partageant une culture et un engagement commun
- Attirer des professionnel-les et de nouveaux bénévoles, des partenaires et rechercher de nouvelles sources de financement



Une commission communication s'est mise en place au début de l'année 2022, composée de membres du Bureau et des directions des établissements

Deux types de communication sont à distinguer,

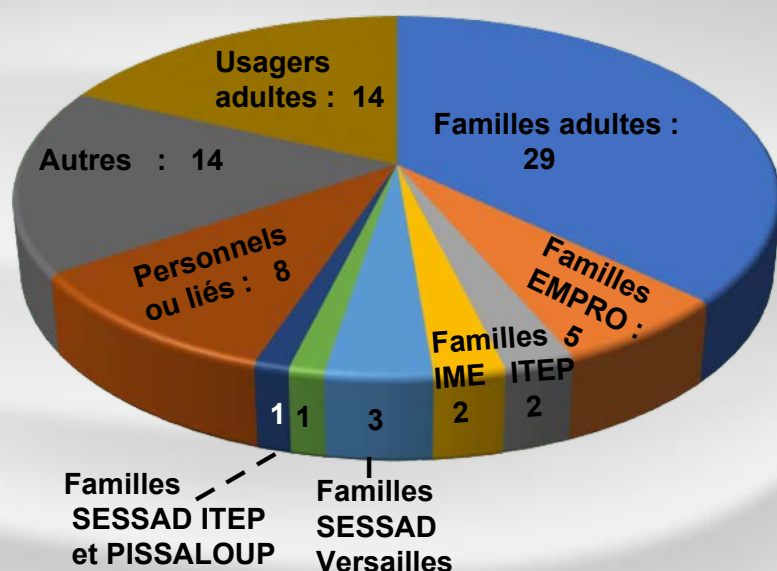
- Communication interne, en direction des familles et des bénévoles mais également des professionnel-les
- Communication externe en direction des partenaires et du grand public

Comment :

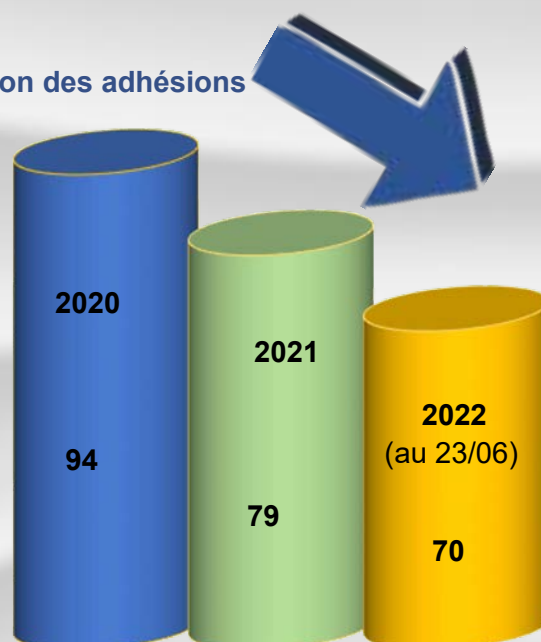
- Animation des réseaux sociaux, du site de l'association
- New's letter , rapports de gouvernance plus exhaustifs
- Organisation de rencontres (réunions familles, journées portes ouvertes, réunions thématiques, moments festifs...)
- Participation à des forums, journées spécialisées

La communication inscrit l'association dans son futur en lui donnant une visibilité .

Qui sont les 78 adhérents 2021



Erosion des adhésions





Réforme des Conseils de la Vie Sociale (CVS)

Instances de participation et de dialogue avec les familles et les personnes accompagnées au sein des établissements médico-sociaux, instituées par la loi du 2 mars 2002, **le décret 2022-688 du 25 avril 2022 vient modifier la composition et le fonctionnement des conseils de la vie sociale**

A compter du 1er janvier 2023, les CVS devront être composés d'au moins :

2 représentants des usagers ou des familles



1 représentant des salariés élu par ses pairs



1 représentant de l'organisme gestionnaire (l'AIES)



L'organisation du CVS reste sous la responsabilité de la direction de l'établissement



Peuvent demander à assister aux réunions du CVS:

un représentant de la commune d'implantation de l'établissement ou un représentant d'un groupement de coopération intercommunal, un représentant de l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation (ARS), un représentant du Conseil départemental, le représentant du défenseur des droits...



Attribution du CVS

Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service, notamment sur, l'organisation intérieure et la vie quotidienne et les activités, l'animation socio-culturelle et les services thérapeutiques, les projets de travaux et d'équipe la nature

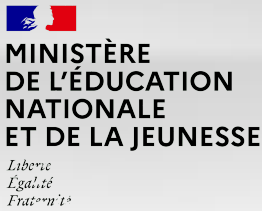
et le prix des services rendus, l'affectation des locaux collectifs, l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre les participants, les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge. Il est associé à l'élaboration ou à la révision du projet d'établissement, en particulier son volet portant sur la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance. Les résultats des enquêtes de satisfaction menées au sein de l'établissement sont examinés tous les ans par le CVS. Chaque année, le CVS rédige un rapport d'activité qui est transmis à l'autorité de tutelle.

d'ici la fin de l'année, sont ainsi à mettre en place:

- une actualisation des règlements intérieurs des CVS des établissements,
- une recomposition des conseils : désignation d'un membre de l'organisme gestionnaire, organisation d'élection au sein de chaque établissement pour désigner le représentant salarié.
- une consolidation de la politique associative de prévention et de lutte contre la maltraitance par la rédaction d'une charte de bientraitance.



Nos partenaires



Ils nous font confiance





3 place de la Mairie - BP 60137
78196 Trappes-en-Yvelines Cedex

Rejoignez-nous

De belles réalisations en 2021 et de beaux projets pour 2022, 2023, 2024,....

Mais pour aller encore plus loin, nous avons besoin de vous !

Notre engagement, nos actions et nos projets reposent sur votre mobilisation, le soutien des familles, le soutien de nos adhérents. Rejoignez-nous.

Par votre adhésion, vous nous aidez à faire passer nos messages auprès de nos financeurs, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental, afin de pouvoir construire le meilleur avenir possible pour votre enfant, adolescent ou adulte que nous accueillons chaque jour.

Pour adhérer ou renouveler votre adhésion, vous pouvez le faire directement à partir du site internet de l'association :

<https://association-ies.fr/>

ou par courrier, en téléchargeant ci-dessous le bulletin d'adhésion et en nous le retournant avec votre règlement.

<https://association-ies.fr/wp-content/uploads/2020/01/Bulletin-adhesion-1.pdf>

Vous participerez alors pleinement à la vie de l'Association IES, en formulant votre avis, en apportant votre aide et vos idées et en vous tenant informé de nos projets au service des personnes accompagnées et de leurs proches.

Immense merci.



Coordonnées

Mme, M Prénom

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail : Tél :

Règlement

Je verse ma cotisation annuelle (minimum 20 €) Euros

Je désire faire un don à l'Association IES de Euros

Je joins donc un chèque total de Euros établi à l'ordre de : Association IES

Reçu fiscal : OUI – NON (rayer la mention inutile) - Cotisation et don sont déductibles à 66% de votre impôt sur le revenu.

Complément d'Information

Si vous êtes en relation directe ou indirecte avec l'un ou l'autre de nos établissements, merci de l'indiquer en cochant une ou plusieurs des cases ci-dessous :

- ☐ ITEP « La Boissière »
- ☐ SESSAD « De Pissaloup »
- ☐ EMPro « La Plaine du Moulin »
- ☐ SESSAD-ITEP « La Boissière »
- ☐ Autre

- ☐ ESAT « La Mare Savin »
- ☐ SAJH du Mérançais
- ☐ IME Le Pré d'Orient
- ☐ SESSAD 2 Le Pré d'Orient – Les Djinns
- ☐ SESSAD 1 Le Pré d'Orient

Date

Signature :



Glossaire

AIES	Association pour l'Insertion, l'Éducation et les Soins.
AMURESOPT	Association Municipale de REinsertion Sociale et Professionnelle de Trappes
APEDIX	Association pour la Promotion des Enfants Déficients et Inadaptés de La-Celle-Saint-Cloud
ARS	Agence Régionale de Santé
CAT	Centre d'Aide par le Travail (ancienne appellation des ESAT)
CSE	Comité Social et Economique
CD 78	Conseil Départemental 78
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de moyens
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DIH78	Dispositif Intégré Handicap 78
EMP	Externat Médico Pédagogique
EMPro	Externat Médico Professionnel
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ESMS	Etablissements et Services Médico Sociaux
GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
IME	Institut Médico Educatif
ITEP	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PCPE	Pôle de Compétences et de Prestations
SAJH	Service d'Accueil de Jour pour Handicapés
SESSAD	Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile
UEE	Unité d'Enseignement Externalisée
UMEAS	Unité Mobile d'Évaluation et d'Accompagnement aux Soins